



Compagnie Professionnelle des Hauts-de-France

17 rue du Pré-Martinet - 60000 Beauvais  
Lic. PLATESV-R-2021-009230 - APE 9001Z  
S I R E T 398 367 235 000 31

e-mail : [theatre@orage.fr](mailto:theatre@orage.fr)  
site : [www.orage.fr](http://www.orage.fr)

Tél : 03 44 02 50 79 / 06 87 28 60 42

## Ateliers Théâtre

Saison 2024/2025

Deux Ateliers sont proposés : lycéens-adultes et enfants-collégiens.  
Ces ateliers sont dirigés par Patrice Bousquet, comédien et metteur en scène.

### Horaires

Les ateliers ont lieu d'octobre à mai, hors vacances scolaires.

A partir du 30 septembre 2024 :

- Lycéens : les lundis de 19h à 21h
- Adultes : les lundis de 19h à 22h

A partir du 2 octobre :

- Enfants (8 - 11 ans) et collégiens (12 – 15 ans) : les mercredis de 14h à 16h

La Compagnie se décharge de toute responsabilité en dehors des heures d'atelier. Charge aux familles de venir à l'heure pour reprendre les enfants mineurs.

### Lieu

Salle des Fêtes de Voisinlieu (ancienne mairie) - 163, rue de Paris - Beauvais.

### Nombre de participants limité

Dix à douze participants par atelier (15 maximum pour l'atelier adultes/lycéens).

### Première séance

A son arrivée et afin de faire connaissance, tout nouveau participant présentera un court texte de son choix, su par cœur (poème, fable, prose).

### Programme

- Travail technique : pose de la voix, respiration, articulation, diction, aisance corporelle.
- Interprétation : scènes classiques ou modernes, françaises ou étrangères (durée : de 3 à 5 minutes)
- Présentations des travaux d'Ateliers, fin mai, lors d'une audition publique (entrée libre).

Le programme de travail sera établi après le règlement intégral des droits d'inscription et également après audition pour les nouveaux participants (cf. *première séance* ci-dessus).

### Conditions

- Les participants s'engagent à être présents chaque séance afin d'assister et de participer au travail de l'Atelier, en respect du travail des partenaires.
- Les participants s'engagent pour la durée de la saison. A l'issue de la seconde séance (pour les nouveaux venus), aucun remboursement de cotisation ne sera effectué.
- En cas d'obligation d'arrêt des ateliers en cours de saison, dans tous les cas reconnus de force majeure (catastrophes naturelles, guerre, insurrection, incendie, grève générale, crise sanitaire, etc) pour lesquels le Théâtre de l'Orage ne saurait être tenu pour responsable (et compte tenu des préjudices subis, de même que des frais d'investissement liés à la mise en place des ateliers), les participants seront remboursés au prorata des trimestres non effectués. Tout trimestre commencé restera dû intégralement.

### Inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter du lundi 3 juin 2024. Elles sont prises en compte au dépôt du règlement intégral des droits, c'est-à-dire : **adhésion + cotisation**.

En cas de désistement avant le début des ateliers, seule la cotisation sera restituée.

### Règlement des droits

1) **Adhésion** : de 15 €, elle fait l'objet d'un règlement séparé, déposé en banque à réception.

2) **Cotisation** :

- soit en un chèque de :
  - 267 € (enfants, collégiens et lycéens),
  - 306 € (adultes), déposé en banque la première semaine d'octobre,
- soit en trois chèques pour une facilité de paiement :
  - 1<sup>er</sup> chèque déposé en octobre,
  - 2<sup>nd</sup> chèque déposé en janvier,
  - 3<sup>ème</sup> chèque déposé en avril,

⚠ **Il s'agit d'une facilité de paiement et non d'une participation au trimestre.**

Atelier	Adhésion	Cotisation			Total
		1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>nd</sup> trim.	3 <sup>ème</sup> trim.	
<b>Enfants, collégiens, lycéens</b>	15 €	89 €	89 €	89 €	282 €
<b>Adultes</b>	15 €	102 €	102 €	102 €	321 €

En qualité de membre usager du Théâtre de l'Orage, vous :

- serez informés des activités de la Compagnie,
- bénéficierez d'une place exonérée pour des spectacles de notre saison beauvaisienne 2024/2025,
- pourrez faire bénéficier la personne vous accompagnant d'un tarif réduit.

👉 Rappel : l'inscription n'est prise en compte qu'à partir du règlement intégral (adhésion + cotisation) accompagné du formulaire ci-après.



Direction Artistique Patrice Bousquet

17 rue du Pré-Martinet - 60000 Beauvais  
Lic. PLATESV-R-2021-009230 - APE 9001Z  
S I R E T 398 367 235 000 31

e-mail : [theatre@orage.fr](mailto:theatre@orage.fr)  
site : [www.orage.fr](http://www.orage.fr)

Tél : 03 44 02 50 79 / 06 87 28 60 42

Formulaire à remplir et à renvoyer, accompagné du règlement intégral, à l'adresse suivante :

**Théâtre de l'Orage – 17 rue du Pré-Martinet - 60000 Beauvais**

Les chèques seront libellés à l'ordre du Théâtre de l'Orage.

-----

Je souhaite participer pour la saison 2024/2025 à l'Atelier théâtre proposé par le Théâtre de l'Orage :

Enfant et Collégien

Lycéen

Adulte

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de pratique théâtrale et les accepter.

NOM : .....

Prénom : .....

NOM et Prénom des parents pour les mineurs : .....

.....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Mobile : .....

Fax : .....

e-mail : .....

Date de naissance : .....

Profession : .....

Centres d'intérêt : .....

.....

👉 **J'accepte / Je n'accepte pas** (barrer la mention inutile) que des photos prises lors des représentations et me représentant, ou représentant mon enfant, soient utilisées sur les différents supports de présentation de la compagnie Théâtre de l'Orage (documents imprimés, site internet).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et déclare les accepter.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature